

**Les directrices et directeurs des écoles supérieures d'art françaises réunis à Tourcoing,
à l'École régionale supérieure d'expression plastique et au Fresnoy, les 5, 6 et 7 juillet 2004**

- réaffirment leur attachement au système d'enseignement supérieur des arts plastiques, fondé sur la création et la recherche, tel qu'il est développé dans le réseau des 56 écoles d'art françaises, bien décidées à relever aujourd'hui le défi de la mise en place d'un espace européen d'enseignement supérieur spécifique aux arts plastiques ;
- s'inquiètent sur le peu de clarté des orientations du Ministère de la Culture et, de façon générale, sur le manque d'engagement de ce ministère pour donner à toutes les écoles les cadres d'action nécessaires au développement de leur autonomie pédagogique et à leur intégration dans le système européen des enseignements supérieurs ;
- demandent que, dans les plus brefs délais,
 - soit inscrit au code de l'éducation la qualité d'enseignement supérieur des écoles d'art
 - soient mises en œuvre les procédures d'homologation et de certification de tous les diplômes de toutes les écoles, et notamment la reconnaissance du DNSEP au grade Master II,
 - soit précisée l'organisation des systèmes d'évaluation permettant de s'intégrer au système européen des ECTS,
 - soit attribué aux enseignants un statut d'enseignant du supérieur reconnaissant leur activité de création et de recherche.

Compte tenu de la mobilisation des écoles, de la nécessité de répondre efficacement aux échéances et devant les tâches à venir, les directrices et directeurs décident de se constituer en Conférence nationale des écoles supérieures d'art. Rassemblant les directeurs de toutes les écoles supérieures d'art, et travaillant en étroite collaboration avec les tutelles pédagogiques et administratives, ainsi qu'avec les enseignants, les personnels administratifs et techniques et les étudiants, la conférence se donne pour objectif fondamental le développement du réseau de toutes les écoles d'art françaises dispensant des enseignements supérieurs, dans le respect de leur pluralité, de leur diversité, de leur unité.

La conférence propose la tenue d'états généraux des écoles d'art au printemps 2005, états généraux qui élaboreront un livre blanc présentant les principaux problèmes des écoles d'art et les propositions de solutions. 3 thèmes pourront être abordés : pédagogie et recherche, - statut des enseignants, des personnels et statut des établissements, - et action internationale. Un calendrier de réunions préparatoires sera prochainement élaboré.

La Conférence nationale des écoles supérieures d'art propose que dans chaque école soit envisagée la possibilité de constitution d'instances (conseil pédagogique, conseil d'administration ou d'orientation, conseil scientifique...) permettant d'affirmer à la fois l'autonomie pédagogique des écoles, leur mission d'enseignement, de recherche, de création, et leur intégration dans un réseau de partenaires scientifiques et culturels.

La conférence propose que dans chaque région les écoles, en association avec leurs partenaires institutionnels, se regroupent afin d'envisager les actions qu'elles peuvent développer en commun ou organiser de façon conjointe.

Elle demande à être reçue par le Ministre de la culture, par le Ministre de l'intérieur et de la fonction publique, par l'Association des maires des grandes villes de France, et à être associée à toutes les discussions concernant l'avenir des écoles, des enseignements et des personnels.

Tourcoing, juillet 2004